

DÉCHETS INTERDITS

Les ordures ménagères et les déchets putrescibles
(à l'exception des déchets de jardin)

Les déchets industriels

Les carcasses de voitures

Déchets dangereux

ATTENTION

Le dépôt de déchets est strictement interdit devant les portails

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès aux déchèteries gratuit et exclusivement réservé aux habitants des communes adhérentes à la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne.

Accès réglementé pour les professionnels

RÈGLEMENTATION

Les usagers doivent impérativement

Respecter le règlement interne et les consignes qui leurs sont indiquées par les Agents d'accueil.

Les déchets doivent être triés par catégorie avant leur arrivée en déchetteries.

Les usagers sont tenus d'appliquer les règles de la circulation sur les sites.

Pour leur sécurité, les enfants, ne sont pas autorisés à circuler sur les quais.

Il est formellement interdit de laisser déambuler les animaux domestiques.

TARIFICATION

Le dépôt en déchèterie est un service GRATUIT pour les particuliers hormis pour le dépôt de pneus PL, de déchets de cuisine - boucherie, et de bâches plastique.

Utiliser la déchèterie permet de limiter les pollutions et de lutter contre les dépôts sauvages qui enlaidissent le paysage

La déchèterie est un lieu gardé où l'on accueille les déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères traditionnelles en raison de leur volume, de leur poids ou de leur toxicité.

La déchèterie est un lieu de transit et d'aiguillage de ces déchets vers les filières appropriées.

A la déchèterie, un gardien vous renseigne et vous invite à déposer vos déchets par catégorie dans des bennes prévues à cet effet.

Il assure l'entretien et la propreté du site. Il est garant du respect des consignes de sécurité et du règlement interne.

UN DOUTE - UNE QUESTION

PÔLE DÉCHETS - SERVICES TECHNIQUES

Le Claux - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

05.55.28.96.50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

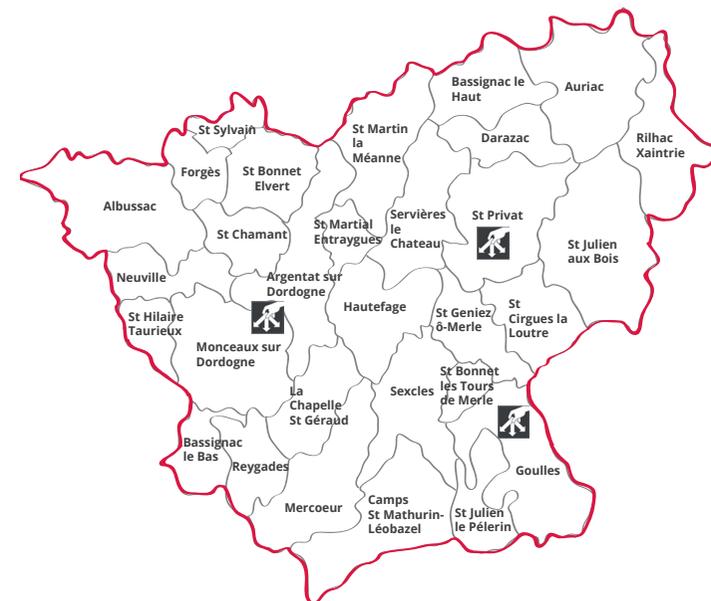
Création & impression Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne



Vous TRIEZ Nous RECYCLONS

3 déchèteries à votre disposition

Monceaux sur Dordogne
Saint Privat
Gouilles



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Avenue du 8 mai 1945 - BP51 - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.91.01.75 - www.xaintrie-val-dordogne.fr

PÔLE DÉCHETS - SERVICES TECHNIQUES

Le Claux - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.96.50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

DÉCHÈTERIE

Monceaux-sur-Dordogne

Bondigoux - 19400 MONCEAUX/DORDOGNE - 05.55.28.96.50

Fermée les jours fériés	Du lundi au samedi	8h30 à 12h 13h30 à 17h
-------------------------	--------------------	---------------------------

1 conteneur pour chaque déchet

Vous apportez en déchèterie ...	Ce qu'ils deviennent ...
Papiers, cartons	Ils seront recyclés en emballages cartonnés
Ferrailles, métaux non ferreux	Ils seront recyclés
Bouteilles verres, bocaux	Ils seront recyclés pour redevenir du verre
Encombrants non métalliques...	Ils seront recyclés
Pneus VL et PL	Ils seront traités et recyclés
Bois	Ils seront traités
Déchets de jardin (tonte, feuilles, paille, sciure...)	Ils seront compostés
Branchage séparé de tous les autres déchets de jardin	Ils seront compostés
Huiles moteurs, fritures	Elles seront traitées
Gravats, terre, matériaux de démolition, de bricolage	Ils seront enfouis
Electro-ménager, appareils à prise électrique, à piles	Ils seront traités, recyclés et valorisés
Piles, batteries	Elles seront traitées, recyclées et valorisées
Cartouches encre des imprimantes, photocopieurs	Elles seront traitées et valorisées
Déchets ménagers spéciaux	Ils seront traités
Lampes basse consommation	Elles seront traitées et recyclées
Vêtements, chaussures, linges de maison	Ils seront recyclés et revalorisés
Déchets de viande	Ils seront détruits

DÉCHÈTERIE

Saint-Privat

Les Chanoux – 19220 SAINT-PRIVAT - 06.79.28.39.97

Fermée les jours fériés	Lundi au mercredi	14h à 17h30
	Jeudi au samedi	9h à 12h 14h à 17h30

1 conteneur pour chaque déchet

Vous apportez en déchèterie ...	Ce qu'ils deviennent ...
Papiers, cartons	Ils seront recyclés en emballages cartonnés
Ferrailles, métaux non ferreux	Ils seront recyclés
Bouteilles verres, bocaux	Ils seront recyclés pour redevenir du verre
Encombrants non métalliques...	Ils seront recyclés
Pneus VL et PL	Ils seront traités et recyclés
Bois	Ils seront traités
Déchets de jardin (tonte, feuilles, paille, sciure...)	Ils seront compostés
Branchage séparé de tous les autres déchets de jardin	Ils seront compostés
Huiles moteurs, fritures	Elles seront traitées
Gravats, terre, matériaux de démolition, de bricolage	Ils seront enfouis
Electro-ménager, Appareils à prise électrique, à piles	Ils seront traités, recyclés et valorisés
Piles, batteries	Elles seront traitées, recyclées et valorisées
Cartouches encre des imprimantes, photocopieurs	Elles seront traitées et valorisées
Déchets ménagers spéciaux	Ils seront traités
Lampes basse consommation	Elles seront traitées et recyclées
Vêtements, chaussures, linges de maison	Ils seront recyclés et revalorisés

DÉCHÈTERIE

Goules

Les Fraux – 19430 GOULLES - 05.55.28.96.50

Fermée les jours fériés	Mercredi et vendredi	13h30 à 17h30
	Samedi	8h à 12h

1 conteneur pour chaque déchet

Vous apportez en déchèterie ...	Ce qu'ils deviennent ...
Papiers, cartons	Ils seront recyclés en emballages cartonnés
Ferrailles, métaux non ferreux	Ils seront recyclés
Bouteilles verres, bocaux	Ils seront recyclés pour redevenir du verre
Encombrants non métalliques...	Ils seront recyclés
Pneus VL et PL	Ils seront traités et recyclés
Bois	Ils seront traités
Déchets de jardin	Ils seront compostés
Huiles moteurs	Elles seront traitées
Gravats, terre, matériaux de démolition, de bricolage	Ils seront enfouis
Electro-ménager, appareils à prise électrique, à piles	Ils seront traités, recyclés et valorisés
Déchets ménagers spéciaux	Ils seront traités
Piles, batteries	Elles seront traitées, recyclées et valorisées
Cartouches encre des imprimantes, photocopieurs	Elles seront traitées et valorisées

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

UNE SOLUTION DE PROXIMITÉ POUR RECYCLER
VOTRE MOBILIER EN TOUTE SIMPLICITÉ

Les meubles et matelas déposés dans la benne Eco-mobilier seront ensuite recyclés ou valorisés comme source d'énergie. Il est conseillé, dans la mesure du possible, de démonter les meubles avant tout dépôt dans la benne.